



Association Loi 1901

## Communiqué de presse

Saint Arnoult en Yvelines, le 1 février 2026

**Non, les tarifs des péages ne sont pas contents, ils restent scandaleux.  
L'augmentation des péages est 0.86 % en moyenne, 1.210 % chez Cofiroute : c'est inacceptable**

C'est une très mauvaise tradition et une mauvaise journée pour les usagers des autoroutes. Chaque année, par delà leur situation financière florissante, le 1 février, est la journée des sociétés concessionnaires puisque les tarifs autoroutiers subissent inexorablement de nouvelles augmentations.

Ces hausses ont beau être ratifiées par l'Etat, elles n'en demeurent pas moins inacceptables du point de vue de l'intérêt général.

Les concessions sont des délégations de service public, elles devraient répondre à l'intérêt général. Or, elles répondent avant tout à la voracité des actionnaires.

Depuis 3 ans, les contrats de concession ont été intégralement honorés. Les usagers ont très largement payés les investissements consentis. Pourtant les contrats vont perdurer près de 10 ans encore assurant ainsi une rémunération de 40 milliards aux actionnaires.

Ainsi, les résultats financiers 2024 de Cofiroute font apparaître un CA de 1647 millions d'€ et un résultat net de 550 millions d'€, soit un ratio de profitabilité de 33.20%. Les dividendes versés aux actionnaires se sont élevés à 603.5 millions d'euros, soit 110 % du net.

Rappelons - encore et toujours - que ces chiffres vertigineux sont les fruits de la complaisance de l'Etat et du législateur avec un cartel autoroutier concédé, ultra protégé par des contrats léonins.

Non satisfaite de ces largesses récurrentes, la société Cofiroute vient une nouvelle fois d'être épingle par l'Autorité de Régulation de Transports (ART) dans le cadre d'un projet d'avenant à son contrat actuel. Ce projet est jugé déséquilibré en sa faveur (32 millions d'€), elle tente d'échapper aux clauses visant à la restitution en bon état des infrastructures à l'issue du contrat actuel, elle anticipe de nouvelles augmentations des péages en faisant payer aux usagers des travaux déjà prévus par les contrats.

Interpellé par un sénateur de l'Essonne, le ministre des transports regarde ailleurs.

Les lobbys pro cartel s'activent pour défendre un système contraire aux exigences environnementales et territoriales. Dans leurs majorités, les assemblées parlementaires agissent discrètement pour prolonger ce scandale jusqu'à la fin des concessions (2034-2036), en jurant bien sur qu'ensuite ce sera mieux.

La pagaille politique actuelle est une formidable aubaine pour multiplier les mauvais coups au détriment des français.